

Paris, le 15 mai 2009

Foncière des Régions : compte rendu et résultats des votes de l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 24 avril 2009

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Foncière des Régions s'est réunie le 24 avril 2009 au siège social à Metz, sous la présidence de Charles Ruggieri.

L'Assemblée a en particulier adopté les résolutions relatives :

- à la distribution d'un dividende de 5,30 € par action maintenant ainsi, malgré les pertes de l'exercice, le niveau de distribution au montant du dividende courant de l'exercice précédant et représentant un dividende total de 217,8 M€ euros qui sera prélevé sur le poste « Prime de fusion » (3^e résolution) ;
- à la décision d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter entre le paiement en numéraire ou en actions du dividende, le prix d'émission des actions remises en paiement du dividende ayant été fixé à 34 € (4^e résolution) ;
- au renouvellement de l'autorisation donnée au Directoire pour décider l'augmentation du capital par émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, étant précisé qu'à la suite d'une demande de certains actionnaires, relayée par les actionnaires de référence, les plafonds de cette autorisation ont été réduits à 25 M€ pour le montant nominal maximal pour les augmentations de capital et à 300 M€ pour le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital de la société (11^e résolution). Le Directoire, réuni préalablement à l'assemblée, avait décidé à l'unanimité de prendre en considération cette demande d'actionnaires et avait recommandé à l'assemblée d'approuver la résolution ainsi modifiée. Par voie de conséquence, les plafonds des autorisations relatives à l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes (10^e résolution) et à l'augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription des actionnaires (12^e résolution) sont également réduits à 25 M€.

Résultats du vote de l'ensemble des résolutions.

Résolutions		Pour	Contre	Abstention
De la compétence de l'Assemblée Ordinaire				
Quorum 75,39% représentant 30.604.495 actions				
PREMIERE RESOLUTION				
Approbation des comptes sociaux clos au 31 décembre 2008 – Quitus	Adoptée (à 99,83 %)	30 552 702	51 793	0
DEUXIEME RESOLUTION				
Approbation des comptes consolidés clos au 31 décembre 2008	Adoptée (à 99,77 %)	30 535 610	68 885	0
TROISIEME RESOLUTION				
Affectation du résultat – Distribution de dividendes	Adoptée (à 99,99 %)	30 602 963	1 532	0
QUATRIEME RESOLUTION				
Option de Paiement du dividende en actions	Adoptée (à 99,99 %)	30 601 963	2 532	0

Résolutions		Pour	Contre	Abstention
CINQUIEME RESOLUTION Approbation des conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce	Adoptée (à 95,17 % Batipart n'ayant pas pris part au vote)	25 139 405	1 275 605	0
SIXIEME RESOLUTION Autorisation d'un programme de rachat d'actions	Adoptée (à 95,06 %)	29 093 494	1 511 001	0
SEPTIEME RESOLUTION Ratification de la cooptation de la société Monroe en qualité de membre du Conseil de surveillance	Adoptée (à 87,68 %)	26 834 162	1 269 443	2 500 890
HUITIEME RESOLUTION Ratification de la cooptation de Monsieur Olivier PIANI en qualité de membre du Conseil de surveillance	Adoptée (à 96,20 %)	29 443 246	1 161 249	0
NEUVIEME RESOLUTION Ratification de la cooptation de la société ACM Vie en qualité de membre du Conseil de surveillance	Adoptée (à 95,85 %)	29 334 800	1 269 695	0
De la compétence de l'Assemblée Extraordinaire Quorum 75,37% représentant 30.597.795 actions				
DIXIEME RESOLUTION Autorisation donnée au Directoire pour décider l'augmentation du capital social de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou prime	Adoptée (à 99,95 %)	30 592 207	12 288	
ONZIEME RESOLUTION (Modifiée) Renouvellement de l'autorisation donnée au Directoire pour décider l'augmentation de capital par émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée (à 76,15 %)	23 219 102	0	7 271 447
DOUZIEME RESOLUTION Renouvellement de l'autorisation donnée au Directoire pour décider l'augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée (à 94,37 %)	28 876 660	1 721 135	0
TREIZIEME RESOLUTION Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital de la Société en faveur des salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise	Adoptée (à 97,57 %)	29 856 608	741 187	0
QUATORZIEME RESOLUTION Autorisation à consentir au Directoire à l'effet de réduire le capital social de la Société	Adoptée (à 99,60 %)	30 477 620	6 365	113 810

Résolutions		Pour	Contre	Abstention
QUINZIEME RESOLUTION				
Modification de l'Article 12-I « Nomination » des Statuts pour mise en conformité avec la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008	Adoptée (à 99,99 %)	30 597 251	544	0
SEIZIEME RESOLUTION				
Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités	Adoptée (à 100 %)	30 597 795	0	0

A propos de Foncière des Régions

Foncière des Régions, foncière à dominante bureaux, est le partenaire immobilier de grandes entreprises parmi lesquelles France Télécom, Telecom Italia, Edf, Accor, Eiffage, IBM,... La société est présente en France et en Italie via sa filiale cotée Beni Stabili. Foncière des Régions est dirigée par Christophe Kullmann.

Propriétaire d'un patrimoine évalué à 16,7 milliards d'euros à fin 2008, Foncière des Régions est aussi un acteur de référence dans les secteurs des murs d'exploitation (via Foncière des Murs,) de la logistique et des locaux d'activités (via Foncière Europe Logistique), et dans le secteur résidentiel (via Foncière Développement Logements).

Foncière des Régions est cotée sur Euronext Paris compartiment A d'Euronext (FR0000064578 - FDR) et admise au SRD. Le titre Foncière des Régions rentre dans la composition des indices SBF 120, Euronext IEIF « SIIC France », Mid 100 de l'Eurolist d'Euronext ainsi que dans l'indice EPRA.

Contacts :

Relations investisseurs

Philippe Le Trung

Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04

philippe.letrung@fdr.fr

Sébastien Bonneton

Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44

sebastien.bonneton@fdr.fr

www.foncieredesregions.fr

Relations presse

Philippe Boyer

Tél : + 33 (0)1 58 97 52 23

philippe.boyer@fdr.fr